

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 27 mars 2017



Présence du Comité du TCE

	Jean-Claude Béguin : Président
Alexandra Henchoz :	Trésorière – Tournois – Vice-Présidente
Rémy Marmet :	Commission Technique
Martine Busset :	Secrétaire
Anne-Marie Borlat :	Site internet – médias - Licences
André Lemarchand :	Gestion des membres
Claude Budry :	Conseiller externe

1-2) Accueil et Bienvenue - Acceptation de l'ordre du jour

Le Président Jean-Claude Béguin ouvre la séance à 19h40 et souhaite la bienvenue aux membres présents ainsi qu'au représentant de la Municipalité d'Echallens, à savoir Monsieur Michel Arm. Pour des raisons d'organisation, il demande qui restera manger après l'assemblée générale.

Je vous informe que nous avons reçu dans les délais une demande de mettre à l'ordre du jour l'école de tennis juniors. Ce point a été donc intégré à l'ordre du jour sous le point 19. Il présente l'ordre du jour.

L'ordre du jour, ci-après, est accepté à l'unanimité :

1. Accueil et bienvenue du Président
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Désignation des scrutateurs
4. Présences et membres excusés
5. Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
6. Relations avec la Commune
7. Comptes 2016 et rapport du trésorier
8. Perspectives 2017 (présentation du budget) et approbation du budget
9. Rapport des vérificateurs des comptes 2016
10. Cotisations 2017 + finance d'entrée 2017
11. Approbation des comptes 2016
12. Tirage au sort de 5 parts sociales
13. Rapport du Président
14. Rapport du Comité et décharge
15. Rapport de la Commission Technique et décharge
16. Élection du Comité
17. Élection des membres de la commission technique
18. Élection des vérificateurs aux comptes
19. Ecole de tennis
20. Divers et propositions individuelles

3-4) Désignation des scrutateurs et présences / membres excusés

Gil Guttman est nommé scrutateur, une liste de contrôle des présences est remise. Le scrutateur détermine que 49 membres y compris le Comité sont présents (52 membres étaient présents à l'AG 2016), la majorité est donc fixée à 25 voix. Les présences, membres excusés et/ou démissionnaires sont inscrits dans la liste de présence (en annexe du présent PV). 16 excusés.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 27 mars 2017



5) Procès-verbal de la dernière AG de 2016

Le Président demande à l'assemblée s'il y a des commentaires sur le PV de la dernière Assemblée Générale. Aucune remarque n'étant annoncée, le PV de la dernière Assemblée est donc accepté à l'unanimité. 3 abstentions

6) Relations avec la Commune

Notre nouvel interlocuteur est M. Michel Arm qui est aidé par son collègue M. Olivier Despont.

Nous avons également régulièrement des contacts avec M. Jean-Paul Nicoulin, notre syndic qui est absent ce soir.

Les relations sont toujours aussi bonnes et franches. Le Président remercie d'ailleurs la Municipalité pour son écoute à nos besoins et M. Arm pour sa disponibilité

Le Président rappelle les travaux exécutés, en cours d'exécution ou futurs par la Commune à ce jour :

Déjà entrepris :

- Refaire les courts extérieurs après pluie torrentielle
- Arrêt pour la porte d'entrée
- Brosses de lignes
- Plaques signalétiques « terrain impraticable »
- Filets de séparation
- Réparation des courts en août
- Remplacement du moteur du rouleau
- Nouvel éclairage dans les douches
- Remplacement du coffret de commande de l'arrosage
- Nouveaux bancs pour les terrains extérieurs

A entreprendre :

- Porte de la halle – court 02
- Baie vitrée du restaurant
- Pignon
- Crépissage des façades de la halle
- Pression de l'eau
- Cabanon de rangement
- Drainages de la halle à l'endroit du cabanon de rangement
- Agrandissement du bureau

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 27 mars 2017



-Sol des douches

-Agrandissement de la cuisine

-Recouvrement de la terrasse avec système de stores ou de lamelles de stores

-Moquette

Il relève que nous pouvons compter sur un soutien important de la Commune d'Echallens et remercie chaleureusement la Municipalité de son engagement envers le Tennis Club.

Le Président passe la parole à M. Michel Arm qui est municipal depuis juillet 2016.

Ce dernier, nous remercie pour sa présence à notre Assemblée Générale.

La municipalité est entièrement derrière le comité pour le bon maintien de notre club et de ses infrastructures. Il informe l'Assemblée qu'il y a souvent des rencontres avec le comité pour regarder les travaux. Il remercie le comité pour son bon travail. Il y a des travaux importants avec des priorités différentes.

7) Comptes 2016 et Rapport de la Trésorière

La trésorière, Alexandra Henchoz, nous informe que les comptes 2016 ont été vérifiés et finalisés par notre fiduciaire, M. Eric Bingisser (FidEBi Sàrl), en date du 27 février dernier. Il a relevé une bonne tenue des comptes.

Ensuite, les vérificateurs de comptes MM. Daniel Rentsch et Gérald Grand ont fait leur travail en date du 21 mars courant dans le bureau du tennis.

Alexandra Henchoz va donc présenter les comptes de l'année 2016 :

Je vous informe que les comptes ont été vérifiés et finalisés par notre fiduciaire, M. Eric Bingisser, en date du 27 février dernier. Il a relevé une bonne tenue des comptes.

Ensuite, les vérificateurs de comptes MM. Daniel Rentsch et Gérald Grand ont fait leur travail en date du 21 mars dans le bureau du tennis. Je profite d'ailleurs de les en remercier.

Je vais donc maintenant vous présenter les comptes de l'année 2016 :

BILAN

Actifs

Au niveau des actifs, on a des actifs circulants et des actifs immobilisés.

Les **actifs circulants** représentent en fait les liquidités, soit :

La caisse, qui est utilisée en cours d'année, notamment lors des tournois.

Le compte postal, notre compte de travail

Le compte Raiffeisen, sur lequel on récupère l'argent arrivé chez Paypal lors des réservations des courts de tennis durant la saison d'hiver.

Le compte Paypal, l'argent qui n'a pas encore été versé à la Raiffeisen.

Le compte d'Actifs transitoires, qui représente au 31 décembre un sponsor qui n'a pas encore versé son dû.

Le compte Stock de balles, afin d'affiner le suivi des balles. Comme les années précédentes, on a acheté des balles moins souvent mais en de plus grandes quantités pour pouvoir bénéficier d'un meilleur prix d'achat.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 27 mars 2017



En globalité, il y a une augmentation des liquidités de l'ordre de frs 28'500, qui provient essentiellement de la diminution des frais de chauffage et d'électricité (10'000) enregistrés, ainsi que la diminution des frais globaux des entretiens des installations.

Du côté des **actifs immobilisés**, ça concerne les acquisitions :

Pour les machines et équipements, il s'agit essentiellement de matériel pour les terrains extérieurs (stock de sable, remplacements de filets), ainsi que les poubelles en forme de balle de tennis.

Il n'y a pas eu d'achat de mobilier ni d'équipement pour la buvette cette année.

La diminution de ces postes vient du fait des amortissements.

Passifs

Les passifs représentent donc le financement de notre club.

On y trouve essentiellement des **financements étrangers** :

Les passifs transitoires qui représentent d'une part les factures encore à payer au 31 décembre (par ex Romande Energie, Cosvegaz, etc.) et d'autre part les encaissements d'abonnements d'hiver. Ça représente environ frs 21'000 qui ont été « passé » sur 2017 car ça concerne les mois de janvier à mi-avril.

Au niveau des **financements propres**, donc le capital, il est notamment constitué des parts sociales. Mais il faut faire attention car c'est quand même de l'argent qui ne nous appartient pas !

On a toujours une provision pour travaux futurs de frs 27'500.-, et on a pu commencer à provisionner en vue du remplacement de la moquette de la halle intérieure.

De fait, on a finalement un bénéfice de frs 11'883.82.

COMPTE DE RESULTAT

Charges

En globalité on a environ les mêmes charges qu'en 2015 (diminution de 3% = env. 6'500.-).

Les charges financières concernent les frais Paypal.

Au niveau des **entretiens**, on a la réparation de l'installation de chauffage de la halle. Sur une facture totale de frs 33'000, on a eu le soutien de la Commune de frs 15'000 et on a dû faire face à une charge inattendue de frs 18'000.-. Le poste des assurances a augmenté car on a remis à jour la valeur assurée dans nos contrats.

Les frais d'électricité et de chauffage ont diminué... sûrement grâce au fait qu'on essaie de mettre des éclairages LED dès que possible, et des nouveaux systèmes de chauffage de la halle.

La refacturation électricité de frs 10'000 représente la charge forfaitaire reportée sur le restaurant pour l'électricité utilisée.

Les autres postes de charges sont similaires à l'exercice dernier...

Bénéfice tournois Swisstennis : 11'945 – 7'280 = 4'665

Produits

On constate que nous avons plus ou moins les mêmes rentrées qu'en 2015...

Légère baisse des cotisations adultes, on a eu des demandes de suspension dues à des blessures. Donc moins de rentrées financières.

On a toujours des rentrées importantes au niveau de la location de la halle en hiver, heureusement !

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 27 mars 2017



Sinon le reste des postes sont très similaires à 2015.

Et on arrive à un bénéfice de frs 11'883.82, quasi identique à celui de 2015.

COMMENTAIRE FINAL

Etant donné cette bonne santé financière, la continuité dans les efforts d'aménagement et de confort des membres a été respectée par le Comité cette année encore. Nous allons continuer dans la mesure du possible. Merci de votre attention.

8) Perspectives 2017 (présentation du budget) et approbation du budget

Claude Budry prend la parole pour la présentation du budget et en détaille les différents postes.

Le Président demande à l'assemblée de voter le budget et celui-ci est accepté à l'unanimité.

9) Rapports des vérificateurs aux comptes 2016

Daniel Rentsch précise que les comptes ont été contrôlés en date du 21 mars 2017 avec Gérald Grand.

Il souligne que la comptabilité est tenue avec beaucoup de soin et précision.

Il remercie Alexandra Henchoz pour son excellent travail et la tenue avec soin de la comptabilité.

Il relève que toutes les factures sont payées dans les délais.

Il remercie toutes les personnes concernées ainsi que le Comité.

Les comptes avec la remarque précitée sont approuvés à l'unanimité.

10) Cotisations 2017 et finance d'entrée 2017

Les cotisations 2017 demeurent inchangées. Pas de finance d'entrée. 2 abstentions.

11) Approbation des comptes 2016

Les comptes sont approuvés à l'unanimité. 1 abstention.

12) Tirage au sort des parts sociales

Le tirage au sort des parts sociales se déroule selon le protocole suivant :

1. Présentation de la liste des détenteurs de parts
2. Tirage au sort
3. Annonce du détenteur par le second scrutateur
4. Répétition du protocole à cinq reprises consécutives

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 27 mars 2017



Les détenteurs annoncés sont :

1. Serge Imbach (102)
2. Roland Derry (215)
3. Olivier Curchod (144)
4. Daniel Tharin (178)
5. Carole Curchod (142)

13) Rapport du Président

Nous remarquons que Le Président tente d'être au maximum disponible et à l'écoute des membres. Il remarque que la communication fonctionne très bien entre le Comité et les membres. Il va donc continuer à faire tout son possible pour que cet état d'esprit perdure.

N'hésitez donc pas à m'interpeller ou interpellé le Comité à chaque fois que vous en avez la nécessité car c'est avec la transparence et la communication que l'on peut améliorer la vie du Club, votre plaisir et votre confort.

Je fais également tout mon possible pour garder de bons contacts avec la Municipalité et nos sponsors. A ce sujet, je tiens à saluer la venue de Chapuis Stores.

Cette année, j'ai pris part au repas de soutien du FC Echallens afin de garder de bonnes relations avec ce Club. Je pense qu'un rapprochement entre les deux plus grands Clubs d'Echallens est positif pour nous. J'ai des contacts réguliers avec son Président Fritz.

Nous avons pris la décision de ne pas reconduire le contrat de collaboration avec Walter Zwygart. A ce sujet, il y reviendra au point 19 de l'ordre du jour.

En fonction des possibilités financières, on tente toujours d'améliorer l'existant et votre confort. Le bon entretien de notre Club est primordial.

Les comptes sont bons mais la rigueur reste de mise et je vais donc veiller dans cette continuité de stabilisation financière de notre Club. On a CHF 16'000.00 de moins de charges qu'en 2015 et CHF 6'000.00 de recettes en moins ce qui nous donne un montant de CHF 10'000.00 supplémentaire. Il est loin le temps des chiffres rouges et des dettes. Maintenant ce qui est magnifique c'est que l'on a un fonds de roulement consolidé.

Je tiens au passage à remercier Eric Bingisser pour l'excellence de ses prestations.

L'activité de président ne pourrait pas se faire sans l'aide et le soutien de son équipe que je remercie chaleureusement sans oublier la Commission Technique. Nous sommes une équipe soudée dans les bons et les mauvais moments, on a pu en faire la preuve cette saison.

Je remercie également l'engagement des tenanciers Luis et Mercedes et de leur équipe pour la convivialité de ce restaurant dont tous les clubs de tennis sont jaloux. Je précise qu'ils vont fêter leurs 10 ans chez nous le 1^{er} avril. Une grande fête sera organisée le samedi 2 septembre.

Un merci également à Walter pour son travail au sein de l'école de tennis.

Je tiens également à remercier Luis pour l'entretien des courts intérieurs et extérieurs.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 27 mars 2017



14) Rapport du Comité et décharge

On s'est rencontré 18 fois en séance de travail. Nous nous voyons également souvent en apartheid pour régler des cas par dicastère.

Chacun a maintenant sa place et ses activités :

- Martine	Secrétariat	Lettres – convocations – PV
- Anne-Marie	Marketing	Internet – Publicité - Paypal - Licence - Contact avec les médias
-Alexandra	Trésorière Responsable des tournois	
-André Lemarchand	Gestion des membres	
-Rémy	Technique des installations Président de la commission technique Règlements Site de réservations Entretien des courts (seconde Luis)	
Claude	Financier – budget Technique du bâtiment	

L'entente est très bonne et le dialogue est demandé dans le cadre de nos séances ce qui est constructif et motivant.

Nous allons continuer à entretenir de bonnes relations avec la Commune et ses employés et également la relation avec le nouveau responsable de l'école de tennis ainsi qu'avec les restaurateurs.

Nous allons également continuer à entretenir notre Club et à améliorer votre confort. En fonction des possibilités financières, on tente toujours d'améliorer l'existant.

Je vous demande donc d'accepter le rapport de gestion du Comité et de décharger le Comité pour l'exercice précédent en votant. Aucune abstention.

15) Rapport de la Commission technique et décharge

Le Président passe la parole à Gil Guttmann qui nous donne la situation des différentes équipes :

2ème ligue Dames : une saison difficile en 1ère ligue où le niveau était trop élevé. Donc elles retournent en 2ème ligue. Bienvenue à leur nouvelle capitaine Malika Gyger.

1ère ligue Messieurs maintenue en 2017

2ème ligue Messieurs maintenue en 2017

35 + 2ème ligue Messieurs 2 maintenue en 2017

35 + 2ème ligue Messieurs 1 maintenue en 2017

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 27 mars 2017



Bellaria 2ème pour Echallens 1 et 3ème pour Echallens 2

Lombardet 3ème pour Echallens1 et Echallens 2 relégué dans le groupe faible pour 2017

Il remercie Luis et Mercedes pour l'intendance à chaque tournoi.

Concernant les interclubs la parole est donnée à Walter Zwygart qui a juste dit : puisqu'apparemment les équipes interclubs ont la risée du canton, il espère que le nouveau prof moins qualifié fera mieux.

Le rapport est accepté à l'unanimité.

Remerciements pour Rémy

Cher Rémy,

Nous avons particulièrement apprécié ton total engagement pour ce Club que tu aimes tant. Ta disponibilité et ton envie et ta motivation sans cesse à améliorer le confort des membres a été pour nous une sont simplement merveilleux.

Nous avons également apprécié ton humour, même dans les moments rares de difficulté et de tension lors de nos réunions.

Ce qui n'était plus drôle pour nous c'est qu'à chaque réunion du Comité tu nous donnais tes prochaines absences et les destinations de voyages.

Ta valeur du respect des directives et des réservations a été précieux pour le Comité car tu intervenais avec franchise et avec vigueur lorsqu'un membre transgressait les directives. Tu as été notre gardien des principes de bonne conduite et du respect des règlements ce qui fait de toi un Homme d'une intégrité formidable.

Tu as pris la décision de quitter le Comité pour pouvoir te libérer sans contrainte pour pratiquer ton deuxième loisir favori, après ta maquette de train, celui de voyager avec ta délicieuse épouse.

Pour te remercier de ton fantastique engagement pour notre Club, nous t'offrons avec plaisir un bon pour un nouveau voyage.

16) Élection du Comité

Alexandra Henchoz demande la réélection du Président Jean-Claude Béguin, qui est réélu.

M. Rémy Marmet a demandé à quitter le comité. Nous avons approché Toni Scilipoti, sa candidature étant dans les délais nous l'élisons.

Toni se présente en disant qu'il habite depuis 10 ans à Echallens et que ça fait 8 ans qu'il est au club, et c'est avec grand plaisir qu'il remplace M. Marmet. Election adoptée.

Le Comité sortant, à savoir, Martine Busset, Alexandra Henchoz, André Lemarchand et Anne-Marie Borlat se représentent.

Ils sont réélus à l'unanimité avec les applaudissements. 1 abstention

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 27 mars 2017



Le nouveau Comité est donc composé des membres suivants :

Jean-Claude Béguin
Rémy Marmet - candidat sortant
Toni Scilippoti
Anne-Marie Borlat
Alexandra Henchoz
Martine Busset
André Lemarchand

17) Élection des membres de la commission technique

La présidence de la Commission technique est dédiée maintenant à Tony Scilipoti, membre du Comité, et elle est formée de :

Pascale Guttmann
Gil Guttmann

Pascale et Gil Guttmann désirent continuer dans leur fonction

Pour renforcer la communication entre l'école de tennis juniors et le Comité, nous avons pris la décision d'étoffer la commission technique avec deux personnes :

Christine Cunier
Patrice Cunier

Christine aura le rôle d'être l'intermédiaire entre le Comité et l'école de tennis et aura la responsabilité de la communication entre ces deux entités.

Patrice aura le rôle de coach J+S et il aura la responsabilité de la communication et information entre l'école de tennis et J+S.

Acceptation à l'unanimité.

18) Élection des vérificateurs des comptes

Daniel Rentsch ayant fonctionné comme Président, il se retire. Un grand merci.

Gérald Grand devient donc le Président.

Le suppléant Serge Leuenberger devient membre de la Commission.

Steve Gyger devient le suppléant.

19) Information sur l'école de tennis juniors

Au sein de Comité et à l'unanimité des membres du Comité, il a été décidé de ne pas reconduire le contrat de collaboration avec Walter Zwygart.

En date du 10 octobre 2016, nous avons invités Walter Zwygart à une réunion en présence de tous les membres du Comité, ceci afin de lui notifier notre décision et de lui donner toutes les explications y relatives.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 27 mars 2017



La décision respecte totalement les délais impartis par la convention de collaboration.

Notre décision respecte 2 interventions lors des 2 dernières assemblées générales qui reprochent à Walter un manque de souplesse.

Notre décision a été facilitée par l'apparition d'une excellente candidature.

Le 12.11.2016, sur demande de multiples parents, Walter demande les motivations de notre décision.

Suite à notre décision, nous avons reçu des mots de félicitations mais malheureusement également une pétition de 41 parents de juniors de l'école de tennis en date du 17.11.2016 dont la porte-parole est Mme Maryline Authier. La lecture de cette lettre est faite par le Président.

Le 21.12.2016, une communication aux membres est affichée au Club-House.

Le 21.12.2016, une lettre d'explication est envoyée aux parents de l'école de tennis.

Le 06.01.2017, Claude Müller nous écrit une lettre et demande des explications.

Nous avons reçu aussi une lettre de David Tolivia qui demande des explications.

Le 21.12.2016, nous avons écrit à Walter pour lui confirmer notre décision et lui demander d'arrêter de véhiculer des affirmations mensongères.

Le 21.12.2016, nous avons écrit à Mme Authier en répondant à la pétition et en y apportant les éclaircissements y relatifs.

Pour expliquer notre décision, nous invitons Mme Authier et MM Müller et Tolivia à une séance d'information le 07.02.2017. Cette réunion a eu le mérite de donner nos explications par rapport à ceux donnés par Walter aux parents de l'école de tennis.

Le 14.02.2017, Mme Authier nous transmet une copie du compte-rendu de cette réunion qu'elle a envoyé aux 40 parents concernés.

Le 08.03.2017, sur demande de David Tolivia, nous lui notifions par écrit les propos tenus lors de notre réunion et les réponses à ses questions.

Voilà le cheminement de notre décision du 10.10.2016 à ce jour.

Concernant les motivations à notre décision, il ne s'agit pas d'un manque de professionnalisme ou un manque de la qualité des cours donnés mais un problème relationnel entre Walter et le Comité et en particulier un manque de communication et d'information. Nous pouvons relever les points suivants :

- Irrespect de Walter à la convention de collaboration et surtout à la réservation de ses courts pour ses cours. Rémy pourrait écrire un livre à ce sujet.
- Irrespect de Walter envers le Comité.
- Manque de flexibilité
- Manque de participation au Club
- Manque de communication
- Protectionnisme à outrance

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 27 mars 2017



-Manque d'évolution et d'adaptation

-Relation et communication difficile avec le Comité

-Divergence d'opinions sur le mode de fonctionnement de l'école de tennis.

-Refus d'intégrer la nouvelle stratégie High School proposée par Swisstennis.

-Refus de transmettre les informations au Comité.

-Manque d'intérêt pour les interclubs juniors.

Ce n'est absolument pas par gaieté de cœur que nous avons pris cette décision mais pour le bien de l'école de tennis juniors.

Concernant la nouvelle école de tennis, voici quelques informations :

-Le responsable de cette école de tennis est M. Christophe Monod. Actuellement, il gère une école de tennis à Bex. Il va pouvoir être présent physiquement dès le début octobre de cette année. Par contre, il s'est déjà engagé d'avoir la responsabilité de l'école de tennis dès le 24 avril.

-Dans la période transitoire d'avril à octobre, le staff, sous la responsabilité de Christophe Monod, est constitué de :

-Olivier Cuchod

-Kilian Gyger

-Fabienne Gillet

-Thomas Kostro

-Lionel Heizelmann

Cette période transitoire nous a demandé beaucoup de travail et il faudra naturellement être indulgent jusqu'à l'arrivée physiquement de Christophe Monod. Par contre, vous pouvez être certain que le Comité va s'engager à fonds et très sérieusement afin que cette transition se fasse le mieux possible. Nous sommes convaincus que la nouvelle structure sera une réussite sous tous les points.

Le Président demande qui désire prendre la parole :

Steve Gyger prend la parole et nous informe qu'ils ont été mis devant le fait accompli donc en effet avec son projet ils sont arrivés trop tard.

Il demande pourquoi avons-nous été mis au courant qu'en novembre. Nous lui répondons qu'un courrier est parti en octobre juste derrière.

Walter Zwygart prend la parole : il dit être arrivé en 2007, il y avait 35 élèves, les subventions de J+S étaient de CHF 300.00. Il nous informe qu'il a été terriblement surpris de recevoir sa résiliation de contrat ainsi que les parents des enfants de l'école de tennis, puisque tous sont contents de son travail, exceptés quelques personnes. Il dit qu'on veut lui mettre une étiquette ne voulant pas accepter un autre professeur, mais il n'y a pas eu de discussions, et qu'il ne connaît pas les dates concernant les entretiens.

Il trouve qu'il y a une lassitude du comité et qu'on aimerait un renouvellement. Que Christophe Monod ne soit que moniteur 2 et que lui est nettement supérieur. Comment transmettre à un prof qui est juste J+S. Que nous avons répondu au courrier de M. Tolivia, qu'en effet l'école de tennis est bien tenue depuis 9 ans, mais que je ne voulais pas mettre des choses en place.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 27 mars 2017



Je vous informe que j'ai annoncé la High School Tennis.... Donc j'aimerais que vous fassiez une rectification pour la lettre de M. Tolivia concernant la High School SwissTennis. Et M. Monod n'est pas professeur de tennis, j'aimerais qu'on affiche cela.

On veut me mettre une étiquette que je ne veux laisser rentrer personnes, mais une convention a été faite avec M. Olivier Curchod. On n'a jamais discuté, sauf dans le couloir pour l'année passée pour les stages d'octobre. M. Béguin lui dit non, dans mon contrat s'est noté que je peux le faire toutes les vacances scolaires.

J'ai reçu des mails de M. Rémy Marmet, qui me guettait telle une proie pour déplacer mes cours dehors et dedans. Il faut aussi surveiller les interclubs donc surveiller tout le monde.

Rémy précise qu'il fait son boulot, donc il y a eu des périodes où il n'était pas là, donc il a pu louper certaines fois, mais qu'il a dû insister auprès de Walter trop souvent.

Denise Schumacher prend la parole et dit qu'elle a demandé à Walter d'enlever l'exclusivité, vous avez refusé, vous avez été ok pour les interclubs. Walter demande si on l'a approché pour les week-ends, jamais.....

Il dit avoir développé pendant 10 ans l'école de tennis et que certains élèves ont atteint un bon classement mais que ce classement restera pour eux que des rêves. Il remercie les membres pour l'esprit d'ouverture et pour la gentillesse d'avoir laissé leurs courts.

Le Président dit qu'en effet nous n'avons jamais mis sur papier toutes les interventions verbales avec Walter, et que c'est une erreur, mais bien entendu nous essaierons dorénavant de faire mieux. Pour J+S Alexandra et Martine ont fait un très grand travail auprès de J°S le 21 mars, donc nous auront les subsides.

Denise Schumacher demande si le prochain professeur aura aussi l'exclusivité ? On lui répond que non...

Le Président dit aussi que nous avons toujours eu beaucoup de complication pour avoir la liste des juniors auprès de Walter pour savoir s'ils étaient membres ou non.

Olivier Hofmann reproche le tarif des cours de Walter qu'il trouve exorbitant. Il demande pour que les prochains cours soient moins chers. Qu'il faudrait avoir des prix abordables pour découvrir le tennis et attirer les habitants d'Echallens. Le Président lui répond que oui, que cela sera un objectif.

Philippe Gaemperle remercie le comité mais surtout le Président et le félicite de prendre des décisions pas faciles.

Guido Bottlang dit qu'il ne veut pas prendre position entre Walter et le comité, mais il trouve que nous avons pris cette décision rapidement surtout à 6 mois avant la retraite de Walter, que c'est une décision draconienne.

Le Président lui répond que le comité n'a pas pris cette décision pas gaieté de coeur, et que Walter est indépendant, donc nous l'avons pas licencié, et qu'il lui avait demandé jusqu'à quand il pensait donner des cours et rester dans notre club, Walter lui avait répondu qu'il pensait rester jusqu'à 70-75 ans puisqu'il a la santé. Mais c'est vrai que Walter a dit cela en parlant dans les couloirs et que cela n'a jamais été écrit.

Philippe Chenevière Président du Tennis Club de Cheseaux et membre ici, est content d'avoir des explications sur ce problème car il ne comprenait pas pourquoi des membres d'Echallens prenaient des cours à Cheseaux, mais que maintenant il a enfin compris.

Pascale Guttmann demande si Olivier Curchod va faire la transition ou s'il restera ? On lui répond qu'il restera car il est professeur de tennis.

Jessica Müller dit avoir eu de l'incompréhension dans les deux camps, de ne pas savoir qui a raison, quelques-chose là dérange, qu'il y a un manque de communication entre le comité et l'école de tennis mais qu'elle voit que nous allons essayer de corriger. Et certainement qu'il y a aussi un manque d'honnêteté pour trouver des solutions et un manque de compassion envers Walter. Elle nous demande comment on aurait réagi si on nous avait fait ce coup-là. Elle dit qu'elle est aussi monitrice et qu'elle ne va pas rester comme monitrice au TC Echallens. Elle remercie le comité et chaque membre et Walter pour tout ce qu'il lui a appris et tout ce qu'il lui a appris à gérer au niveau de l'humain.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 27 mars 2017



Yves Chammartin demande où est le nouveau professeur ? On lui répond que comme il n'est pas encore membre il n'est pas là ce soir mais qu'il sera là à l'apéro d'ouverture.

Le Président conclut en disant qu'en effet le comité n'a pas été parfait et qu'on espère pouvoir résoudre ces erreurs pour ne pas les refaire dans la nouvelle structure.

20) Divers et propositions individuelles

Aucune proposition nous est parvenue dans les délais donc il n'y en a pas.

Olivier Hoffman nous informe qu'il fera un montant forfaitaire pour le projet du restaurant, vestiaires et autre élément.

Jessica Müller espère que nous traiterons mieux le nouveau professeur

La séance est levée à 21h37
Martine Buset/mars 2017.

Annexe : Budget 2017

ACTIFS	2017	2016
ACTIFS		
LIQUIDITES		
1000 Caisse	955.00 D	0.00 -
1010 CCP n° 10-20175-9	66 478.71 D	53 961.30 D
1011 Raiffeisen - CH14 8043 4000 0054 0913 3	81 137.14 D	56 844.78 D
1021 Paypal	512.05 D	544.92 D
1051 Débiteurs collectifs	2 955.00 D	0.00 -
1053 Compte courant professeur de tennis	493.00 C	0.00 -
1054 Compte courant Pereira	1 430.00 D	0.00 -
1070 Stock balles	1 700.00 D	1 400.00 D
1090 Actifs transitoires	3 739.55 D	500.00 D
	158 414.45 D	113 251.00 D
ACTIFS IMMOBILISES		
1140 Machines et équipements	6 200.00 D	9 350.00 D
1150 Mobilier buvette	1 050.00 D	1 600.00 D
1155 Equipement buvette	1 250.00 D	1 900.00 D
	8 500.00 D	12 850.00 D
	166 914.45 D	126 101.00 D
TOTAL ACTIFS	166 914.45 D	126 101.00 D

PASSIFS	2017	2016
PASSIFS		
FONDS ETRANGERS		
2011 Enct pour tiers /remboursé	0.00 -	0.00 -
2090 Passifs transitoires	56 440.60 C	37 825.55 C
2091 Montants enct à tort, à rembourser	2 250.00 C	1 000.00 C
2094 Parts sociales à rembourser dans l'année (CT)	2 500.00 C	2 500.00 C
2095 Provision parts sociales non réclamées	9 000.00 C	8 000.00 C
	70 190.60 C	49 325.55 C
CAPITAL		
2100 Capital	17 275.45 C	2 129.51 C
2400 Provision travaux imprévus	27 500.00 C	27 500.00 C
2401 Provision rempl moquette (10'000.-/an)	20 000.00 C	10 000.00 C
2550 Parts sociales	19 500.00 C	22 000.00 C
2810 Bénéfice annuel / pertes annuelles	12 448.40 C	0.00 -
2900 Pertes et profits reportés	0.00 -	3 262.12 C
	96 723.85 C	64 891.63 C
	166 914.45 C	114 217.18 C
TOTAL PASSIFS	166 914.45 C	114 217.18 C

CHARGES	2017	2016
CHARGES DU PERSONNEL		
CHARGES DU PERSONNEL		
4000 Salaires	15 288.10 D	0.00 -
4050 Charges sociales	1 646.60 D	0.00 -
4080 Honoraires enseignants tennis	29 213.00 D	0.00 -
	46 147.70 D	0.00 -
LOYER ET LEASING		
4100 Loyer tennis	22 416.00 D	22 416.00 D
4101 Charges locatives	10 000.00 D	10 000.00 D
	32 416.00 D	32 416.00 D
CHARGES FINANCIERES		
4221 Frais Paypal	1 237.84 D	1 293.70 D
	1 237.84 D	1 293.70 D
ENTRETIEN INSTALLATION		
4310 Entretien des extérieurs	25 787.55 D	30 040.35 D
4320 Entretien locaux	9 666.85 D	4 920.50 D
4321 Entretien installation intérieure (halle)	9 151.70 D	21 680.00 D
4322 Travaux installation intérieure	10 000.00 D	10 000.00 D
4325 Entretien buvette et cuisine	4 716.25 D	5 144.95 D
4326 Entretien habitation	1 000.00 D	234.90 D
4330 Conciergerie	9 000.00 D	9 000.00 D
	69 322.35 D	81 020.70 D
Amortissements		
4440 Amortissement machines/équipement	3 150.00 D	4 650.00 D
4450 Amortissement mobilier buvette	550.00 D	800.00 D
4455 Amortissement équipement buvette	650.00 D	1 000.00 D
	4 350.00 D	6 450.00 D
ASSURANCES - IMPOTS - TAXES		
4500 Assurance d'exploitation	895.30 D	991.30 D
4520 Impôts association	581.65 D	442.60 D
4550 Impôts et taxes sur immeuble	100.00 D	100.00 D
	1 576.95 D	1 533.90 D
ELECTRICITE - CHAUFFAGE - EAUX		
4600 Électricité	17 518.20 D	17 472.45 D
4601 Refacturation électricité	10 000.00 C	10 000.00 C
4610 Chauffage	17 600.15 D	16 396.00 D
4620 Eaux	3 120.90 D	3 913.70 D
	28 239.25 D	27 782.15 D
FRAIS D'ADMINISTRATION		
4700 Achat balles	1 050.00 D	1 495.00 D
4701 Achat balles école tennis	2 573.60 D	5 076.80 D
4705 Honoraires de tiers	3 200.00 D	2 800.00 D
4708 Indemnités et frais Comité	8 643.90 D	5 679.20 D
4710 Frais généraux	8 073.45 D	4 777.50 D
4713 Frais de bureau	747.25 D	1 838.80 D
4715 Frais informatique	2 278.80 D	770.34 D
4720 Frais de port	530.00 D	472.30 D
4725 Frais postaux	187.94 D	94.50 D
4726 Frais bancaires	12.00 D	0.00 -
4730 Frais de téléphones	960.00 D	960.00 D
4740 Annonces, publicité	978.70 D	648.55 D
	29 235.64 D	24 612.99 D

CHARGES	2017	2016
CHARGES DU PERSONNEL		
COTISATIONS - PUBLICITE - ASSEMBLEE		
4800 Cotisations Swiss Tennis	5 200.00 D	5 200.00 D
4803 Remboursement licences par membre	0.00 -	0.00 -
4805 Autres coûts à Swiss Tennis	300.00 D	0.00 -
4807 Cotisation section VD	1 800.00 D	1 800.00 D
	7 300.00 D	7 000.00 D
CHARGES TOURNOIS		
4904 Frais balles équipes	1 008.00 D	792.00 D
4905 Frais organisation équipes	5 189.90 D	6 960.60 D
4906 Frais tournois Swisstennis	5 994.00 D	7 280.75 D
4910 Frais divers manifestations	4 808.10 D	4 265.45 D
4920 Participation cours	6 124.35 D	674.95 D
	23 124.35 D	19 973.75 D
	242 950.08 D	202 083.19 D
TOTAL CHARGES	242 950.08 D	202 083.19 D

PRODUITS	2017	2016
PRODUITS		
COTISATIONS		
6001 Cotisation annuelle adulte	39 190.00 C	42 840.00 C
6002 Cotisation annuelle conjoint	12 300.00 C	10 325.00 C
6011 Cotisation annuelle étudiant	2 800.00 C	2 570.00 C
6021 Cotisation annuelle junior 9 ans	2 440.00 C	1 100.00 C
6022 Cotisation annuelle junior 10-14 ans	6 000.00 C	4 400.00 C
6023 Cotisation annuelle junior 15-18 ans	2 160.00 C	2 355.00 C
6024 Encaissement cours junior école	0.00 -	600.00 C
6091 Cotisation annuelle membre passif	110.00 C	275.00 C
6092 Cotisation réduite	450.00 C	300.00 C
	65 450.00 C	64 765.00 C
LOCATIONS COURTS ET HALLE		
6100 Location courts et halle été	3 211.26 C	2 709.29 C
6110 Location heures halle hiver	23 659.37 C	23 603.47 C
6115 Location heures fixes hiver	47 668.65 C	47 832.10 C
	74 539.28 C	74 144.86 C
RECETTES COURS ET STAGES		
6230 Recettes stages	396.70 C	0.00 -
6240 Recettes juniors et espoirs	11 043.00 C	13 392.00 C
6241 Soutien juniors, loc offerte	1 368.00 D	2 320.60 D
6250 Recettes tournois Swisstennis	8 630.00 C	11 945.00 C
6260 Encaissement cours junior école	45 847.50 C	0.00 -
	64 549.20 C	23 016.40 C
PANNEAUX PUBLICITAIRES		
6300 Panneaux publicitaires	15 100.00 C	15 700.00 C
	15 100.00 C	15 700.00 C
LOYER BUVETTE ET MAISON JARDIN		
6410 Loyer maison gardiennage	14 400.00 C	14 400.00 C
6420 Loyer buvette	16 560.00 C	16 560.00 C
	30 960.00 C	30 960.00 C
AUTRES RECETTES		
6510 Vente balles de tennis	1 100.00 C	1 560.00 C
6518 Aide communale à la jeunesse	3 700.00 C	3 800.00 C
6520 Autres recettes	0.00 -	0.00 -
6700 Produits financiers	0.00 -	20.00 C
6900 Intérêts produits	0.00 -	0.75 C
	4 800.00 C	5 380.75 C
	255 398.48 C	213 967.01 C
TOTAL PRODUITS	255 398.48 C	213 967.01 C
Résultat d'exploitation	12 448.40 C	11 883.82 C